



## INFORMATIONS AUX HABITANTS DE LA COMMUNE

C'est le printemps, une nouvelle saison touristique va démarrer au CAMPING CAP FUN « Le Palais de Gaufrette ». Nous leur souhaitons une belle saison touristique.

Vous trouverez ci-dessous quelques renseignements :

- **Dates d'ouverture : du 1<sup>er</sup> AVRIL au 30 SEPTEMBRE**

A partir de ce vendredi 1<sup>er</sup> avril, les barrières à l'entrée du camping (entrée et sortie) seront mises en service pour toute la période d'ouverture du camping.

Un détecteur automatique a été installé pour des raisons de sécurité et d'accessibilité (ralentissement de la vitesse, protection des piétons). Les automobilistes qui doivent emprunter cette route pourront donc continuer à le faire sans problème (habitants de la rue et leurs proches, pêcheurs, propriétaires de terrains, agriculteurs...).

Pour les personnes souhaitant se promener autour de l'étang (visiteurs, promeneurs, pêcheurs, cyclistes, joggeurs...) et afin de réduire la circulation dans le camping, nous leur conseillons d'utiliser le grand parking à étages, 50 mètres à droite avant la barrière. Piétons et cyclistes peuvent emprunter la route communale pour traverser le camping dans le cadre de leur promenade.

Pour rappel, les abords de l'étang restent accessibles pour tous et toute l'année. Le camping, quant à lui, fait partie d'un domaine privé et n'ont accès que les personnes autorisées à y pénétrer.

- **Accueil des résidents annuels : à partir du vendredi 1<sup>er</sup> avril**

- **Accueil des vacanciers : à partir du mercredi 25 mai**

Soit à la semaine, ou pour plusieurs nuitées.

L'intérieur du camping est réservé aux vacanciers ainsi que les piscines et toboggans. Cependant, des modalités ont été définies pour les résidents de la commune de REMERING LES PUTTELANGE :

- Personnes concernées : parents et grands-parents habitant le village avec enfants/petits enfants (deux enfants maximums par adulte accompagnant).
- Accueil des enfants accompagnés jusqu'à 13 ans.

**La Municipalité**

Ouverture de la Mairie au public : lundi jeudi et vendredi de 9H à 11H30, mardi de 17H à 19H

Rappel des horaires des permanences en Mairie :

Le Maire, Jean-Luc ECHIVARD : le mardi de 17H à 19H ou sur rendez-vous.



- Inscription obligatoire au bureau du camping, un seul jour, **le MARDI**, aux heures d'ouverture. Pas d'inscription par téléphone.

Il faut donc anticiper le mardi précédent pour les jours de la semaine suivante.

Démarrage le **lundi 6 juin**, (avec inscription le **mardi 31 mai**),

- Horaires : de 14h à 18h
  - Tarifs : 4€ par personne adulte. Gratuit pour les enfants.
  - Chaque après-midi, 20 personnes (adultes et enfants) maximum pourront être accueillies.
  - La direction de CAPFUN sera en droit d'interdire l'accès aux piscines à toutes les personnes ne respectant pas les consignes d'inscription et/ou les règles de sécurité au niveau des bassins.
- 
- Des après-midis seront réservés pour les scolaires du village fin juin-début juillet, ainsi que pour le centre de loisirs Les Cigogneaux de cet été. Ces jours-là, il n'y aura pas d'accueil pour les familles de la commune.
- 
- **Accès à l'Herr de repos** : le snack-bistrot dans le camping accueillera les estivants, et autres habitués des lieux. Cependant, les soirées à thèmes et autres animations CapFun seront réservées aux résidents et vacanciers du camping.
  - **Festival les Z'Etangs d'Art** : Une séance de cinéma en plein air sera proposée durant cet été, comme les années auparavant. Elle sera à destination de tous, vacanciers et résidents CapFun, habitants de la commune et des alentours. Le programme est en cours de validation.

Madame Jeannine QUODBACH, 1ère Adjointe, reste à votre disposition pour toute question concernant les relations avec CAPFUN.

Cordialement  
La Municipalité

**La Municipalité**

Ouverture de la Mairie au public : lundi jeudi et vendredi de 9H à 11H30, mardi de 17H à 19H

Rappel des horaires des permanences en Mairie :

Le Maire, Jean-Luc ECHIVARD : le mardi de 17H à 19H ou sur rendez-vous.

